

pourquoi la France a t'elle opter pour le régime parlementaire ?

Par **constancec**, le 26/10/2016 à 16:47

Bonjour ,

J'ai une dissertation en droit constitutionnel portant sur le sujet : " pourquoi la France a t'elle opter pour le régime parlementaire"

J'ai une hésitation dans la formulation du plan ; je me demande si je dois faire des parties donnant les causes du parlementarisme ou alors un plan qui explique le régime parlementaire pour ensuite le remettre en question (régime mixte ...)

qu'en pensez vous ? , merci d'avance

Par **Visiteur**, le 26/10/2016 à 17:09

Salut.

Je pencherai plutôt pour ta seconde option.

Je pense qu'il faut que tu essaies de montrer les avantages et les inconvénients du régime parlementaire. Sur les inconvénients, le comparer aux autres régimes (présidentiel surtout) pour montrer qu'au final il n'est pas si mal que ça.

Par **constancec**, le 26/10/2016 à 17:26

une première partie sur le fait que ce régime garantie la stabilité et l'équilibre pour ensuite le remettre en question avec la présidentialisation du régime français cela fonctionne ?

merci beaucoup

Par **Visiteur**, le 26/10/2016 à 17:46

J'ai peur que ce soit un peu HS la présidentialisation du régime français.

Je vous disais plutôt dans mon dernier message de présenter les inconvénients du régime

par rapport aux autres.

Le sujet initial, c'est quand même de savoir "pourquoi la France a-t-elle choisi le régime parlementaire ?". C'est pour ça que je pense qu'il serait bien d'en présenter les avantages et les inconvénients pour en sortir l'intérêt.

D'ailleurs, quelle est votre problématique ?

Par **constancec**, le **26/10/2016** à **18:19**

ma problématique : Pourquoi le régime parlementaire est-il apparu comme une nécessité à la République au dépend d'un régime présidentiel ?

Mon plan :

I) Le régime parlementaire garant de stabilité et d'équilibre
A- Un processus historique révélant les bienfaits du parlementarisme
B- La quête de l'équilibre institutionnel

II) Un régime imparfait mais restant le plus approprié à la France
A- Des dérives certaines mais une possible rationalisation
B- Un cadre parlementaire instable mais nécessaire

Encore merci pour votre aide

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/10/2016** à **09:43**

Bonjour

Je rejoins juriste. Votre plan est cohérent mais on n'arrive pas à voir si vous allez faire la "comparaison" avec le régime présidentiel.

Par **Visiteur**, le **27/10/2016** à **10:26**

Évitez de mettre de l'historique dans tes parties en constit. Ça doit rester en intro.
Sinon moi ça me semble correct.

Par **Kathryn biiiikomen**, le **17/03/2019** à **14:56**

Bonsoir j'aimerais avoir les inconvénients du régime parlementaire et je suis un peu perdue

Par **Isidore Beautrelet**, le **17/03/2019** à **15:03**

Bonjour

Vous devriez vous intéresser à la IV république.

Elle constitue une parfaite illustration des inconvénients d'un régime parlementaire trop poussé [smile3]